



Saint-Sylvestre
www.st-sylvestre.org

Entre les branches

Année 15 , no 7, Septembre 2021

Municipalité

Bureau municipal

Prenez note que les bureaux de la municipalité seront fermés lundi le 6 septembre 2021.

Jeux d'eau

Après avoir subi les délais de livraison des matériaux et du béton, nous sommes heureux de vous annoncer que les jeux d'eau prennent forme et seront en fonction sous peu.



Cabane de balle

Plusieurs citoyens de St-Sylvestre se sont impliqués dans cette construction. **MERCI À NOS ENTREPRENEURS ET AUX CITOYENS QUI ONT MIS BEAUCOUP DE LEUR TEMPS ET DE LEUR CŒUR POUR VOIR SE CONCRÉTISER CE PROJET.** Afin de ne pas abuser de la bonté des bénévoles, la décision a été prise avec l'accord de tous de poursuivre les travaux avec M. Laval Breton. Merci encore aux citoyens impliqués, tant pour la cabane de balle que pour le terrain. Les citoyens de St-Sylvestre sont impliqués et ça rend notre municipalité dynamique.

Bravo et merci !

Borne électrique

Nous avons fait les démarches pour avoir une borne électrique pour recharger les voitures électriques. Elle est située au centre multifonctionnel. La municipalité a assumé seulement les coûts du raccordement électrique. La borne et son installation ont été subventionnés à 100%. Il s'agit d'une borne à recharge lente. Le service de recharge est gratuit.

Caméra

Malheureusement, il est arrivé dans le passé qu'il y ait du vandalisme et des bris derrière l'école, dans le parc ou aux installations de la FADOQ ; c'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'aller de l'avant avec l'installation de caméras de surveillance sur les terrains municipaux.



Considérant que les investissements de la cabane de balle et des jeux d'eau totalisent plus de 300 000\$ (à titre d'information, je vous rappelle que la cabane de balle est subventionnée à 100% et que les jeux d'eau le sont à 66.33%), il serait regrettable qu'il y ait du vandalisme à nouveau. Cela dit, les caméras couvrent l'ensemble des terrains municipaux et ne se limitent pas aux nouvelles installations.

Municipalité

Départ de notre stagiaire

Cet été, la municipalité a accueilli un stagiaire. Jérémie Therrien est venu compléter ses études chez nous en réalisant un stage de 5 semaines. Il est resté à l'emploi par la suite. Jérémie a grandement contribué à mettre l'épaule à la roue en réalisant, entre autres, le plan d'action MADA-famille. Il était aussi responsable du terrain de jeux. Jérémie, on a découvert en toi un jeune professionnel talentueux. Bonne chance pour la suite !

Côte du village

Les travaux vont bon train. Bien qu'il y ait eu du retard dans l'échéancier pour différentes raisons qui sont parfois hors de contrôle, mais aussi parce que nous avons pris des décisions de dernières minutes afin d'optimiser le projet, nous croyons que les travaux seront terminés aux alentours du 15 octobre.

Merci à l'ensemble des citoyens pour votre patience et merci sincèrement aux citoyens qui résident dans le secteur des travaux. Ça fait quelques fois que je vous le dis et je le répète : c'est un été difficile et malgré tout, vous êtes patients, compréhensifs, collaborateurs et extraordinaires.

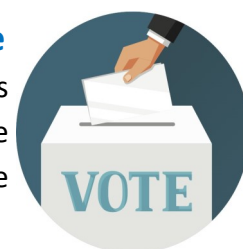


Travaux routiers

Nous avons procédé à la réfection de certaines artères. Le « vieux-Ste-Catherine » et le rang St-Paul ont été retravaillés sur une longueur approximative de 1 kilomètre. Bien entendu, plusieurs autres artères ont été travaillées à l'interne depuis le printemps. Nous souhaitons vous informer que nous avons mandaté un ingénieur chevronné pour établir un ordre de priorité pour la réfection des rues-routes et rangs pour l'ensemble de la municipalité.

Avis aux propriétaires uniques et aux copropriétaires indivis d'un immeuble

Les propriétaires uniques et les copropriétaires indivis d'un immeuble qui ne sont pas domiciliés sur le territoire de la municipalité doivent obligatoirement s'inscrire sur la liste électorale s'ils désirent se prévaloir de leur droit de vote lors d'une élection municipale. Le formulaire est disponible au bureau municipale ou par courriel à info@st-sylvestre.org



Changement toponymique

Un délai supplémentaire de traitement de notre dossier à la Commission de la toponymie du Québec nous oblige à repousser le tout au printemps prochain. Tous les citoyens qui vivront un changement d'adresse seront contactés personnellement au moment opportun.

Baseball pour les jeunes

La municipalité remercie toutes les familles qui sont venues au base-ball cet été. Durant tout l'été, à chaque mardi soir, il y a eu environ 35 enfants âgés entre 5 à 12 ans qui sont venus jouer et qui ont reçu des surprises après chaque match. Merci à Jérémie Therrien pour son implication !

Organismes

FADOQ

Assemblée générale de votre club, **mercredi, le 15 septembre** à 19h, au local. **À compter de 18 h 15**, nous distribuerons les cartes de **membre** pour ceux dont le renouvellement arrive en septembre et octobre (\$25.00 pour un an, \$45.00 pour 2 ans).

Si vous n'êtes pas disponible le 15, jeudi le 16, de 15h à 17h, nous vous accueillerons au local pour venir chercher votre carte de membre. Nous apprécierions beaucoup avoir votre adresse courriel afin de communiquer plus rapidement avec vous, selon les besoins de votre club.

Lors de notre assemblée annuelle, nous vous informerons **des activités** qui pourront avoir lieu à l'automne. À cet effet, une rencontre régionale se tiendra le 3 septembre afin d'informer votre comité.

**Nous vous attendons
pour ces retrouvailles.**

Fondation École l'Astrale

Le 23 juin dernier, deux premières bourses de la bienveillance, au montant de 100 dollars chacune, ont été remises à Alicia Bourgault et Esther Bilodeau.

Le personnel enseignant a choisi ces deux boursières pour leur sens communautaire, leur bienveillance et leur implication dans les activités organisées à l'école. Une plaque commémorative installée à l'école porte désormais le nom de ces deux jeunes filles exceptionnelles à qui nous exprimons toutes nos félicitations.



BIBLIOTHÈQUE LA RENCONTRE

824 rue Principale - Tél. : (418) 596-2427

Heures d'ouverture: **jeudi**, 19h à 20h30, et **dimanche**, 10h à 11h30

Courriel : bibliorencontre@gmail.com

Web : <http://www.bibliothequelarencontre.com>

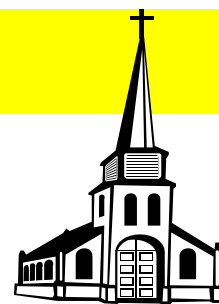
Facebook : Bibliothèque de Saint-Sylvestre

La bibliothèque accueille une nouvelle bénévole : Madame Lucille Grégoire. Elle sera en poste le deuxième dimanche de chaque mois. Bienvenue Madame Grégoire!

Veillez noter que la bibliothèque est fermée le mardi après-midi jusqu'au mois d'octobre. Nous demeurons ouverts les jeudis de 19h à 20h30 et les dimanches de 10h à 11h30.

Un poste de travail est maintenant installé pour le bénéfice des abonnés. Avec l'aide de nos experts-bénévoles, vous pourrez vous familiariser avec les nombreuses fonctionnalités de notre site web.

La Fabrique



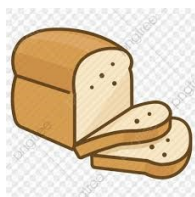
Les messes dominicales sont toujours le 3e dimanche du mois à 9h00. Nous avons deux messes par mois sur semaine, soit le mardi à 14h30 au foyer et le jeudi 8h00 à l'église. Pour connaître la cédule exacte, nous vous recommandons de regarder le feuillet ou consulter celui-ci sur le site à www.smdj.ca

Nous vous informons que les baptêmes auront lieu toujours le 3e dimanche à 10h30. Pour vous inscrire, vous devez communiquer avec le bureau de St-Sylvestre au 418-596-2384 poste 1.

C.V.A

Afin d'assurer la survie de notre bâtiment et des services qui s'y rattachent, plus que jamais, nous devons la soutenir. Dans notre unité, nous sommes la seule paroisse à être déficitaire, pour le budget. Pour la CVA, nous sommes loin de l'objectif que nous nous avons fixé.

Un effort serait apprécié, afin d'assurer la survie. Vous n'avez pas remis votre CVA, il est temps de le faire. En date du 31 août 18 573\$.



Vente de pains au profit de l'église

La vente annuelle de pain se déroulera du **20 au 28 septembre** au coût de 3\$ l'unité. Des bénévoles communiqueront avec vous pour votre commande. Vous pouvez aussi réserver vos pains en communiquant au 418-596-2384 poste 1.

Pour la livraison, vous serez invités à venir récupérer votre commande à l'église. La date vous sera communiquée dans le prochain journal.

Baptême

Le 15 août dernier était célébré le baptême de Jacob Guay, fils de Lina Daigle St-Onge et de David Lambert-Gay de notre paroisse. Bienvenue à Jacob et félicitation aux heureux parents.

Décès

Le 28 août dernier étaient les funérailles de Gilberthe Sylvain à l'âge de 96 ans. Elle était la mère de Pauline (Léandre Landry) et Sylvie (Raynald Côté) de notre paroisse. Nos condoléances à la famille.

Pensées à méditer

«Soyez indulgent, chaque être que tu rencontres livre une dure bataille» John Watson

« Aimer, c'est laisser l'autre être ce qu'il est » Arthur Janov

NOUVELLES DU RESTAURANT-BAR DU CLUB DES MONTAGNARDS DE ST-SYLVESTRE (OBNL)



Nous sommes toujours à la recherche de personnel :

SERVEUR(euse) aux tables d'au moins 17 ans

CUISINIER(ère) surtout les fins de semaine

GÉRANT(e)

Présentement nous sommes ouverts du jeudi au dimanche, mais en raison du manque de personnel, nous ne pouvons malheureusement pas vous assurer qu'à compter du 3 septembre, nous serons toujours en mesure de vous offrir le service de restauration en salle à manger et peut-être même en commande pour sortir. Nous mettons tous les efforts pour demeurer « OUVERT » mais ça nous prend du PERSONNEL.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nous offrons également la formation.

Nous demandons votre collaboration pour partager ces offres d'emploi.

Vous pouvez nous communiquer au : 418-596-2010

Pour en savoir davantage, suivez-nous sur notre page facebook : *Resto bar le Relais St-Sylvestre*

Merci! Ruth Bilodeau, gérante

SYL-GYM ST-SYLVESTRE

Le Centre de Conditionnement physique Syl-Gym débute sa nouvelle saison lundi le 13 septembre. Nous avons tous hâte de vous revoir et souhaitons que d'autres membres viennent se joindre à nous. Peu importe ce que vous recherchez : vous remettre en forme, garder votre forme, perdre du poids ou bouger, le Centre de Conditionnement physique Syl-Gym est l'endroit désigné à St-Sylvestre. Prenez votre santé en main dès maintenant. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Comme l'an dernier, un professionnel de la santé saura répondre à vos besoins, vous faire un programme personnalisé et vous aider à réaliser vos objectifs.



Le comité de direction : Nicole Fillion, Denis Landry, Mario Lemieux, Doris Lehoux, Jérémie Therrien et Linda Blondeau

BÉNÉVOLES- BÉNÉVOLES- BÉNÉVOLES

A chaque année, nous avons besoin de personnes bénévoles, responsables pour assurer la surveillance aux heures d'ouverture du Syl-Gym. Si vous êtes intéressés à donner de votre temps (environ 1h30 par semaine) tout en vous entraînant, alors joignez-vous à notre équipe. Venez nous rencontrer ou téléphonez au 418 -596-2427 au centre Syl-Gym; il nous fera plaisir de vous donner toute l'information nécessaire.

Municipalité de Saint-Sylvestre

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT

Avis public est donné de l'entrée en vigueur

DU RÈGLEMENT N°146-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME N°03-97

VISANT À :

AGRANDIR L'AFFECTATION RÉCRÉOTOURISTIQUE R1 À MÊME LES AFFECTATION DE VILLÉGIATURE V1 ET AGRICOLE AF1

DU RÈGLEMENT N°147-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°05-97

VISANT À :

AGRANDIR LA ZONE 43R À MÊME LES ZONES 15V ET 8AF

Les règlements N°146-2021 et N°147-2021 ont été adoptés le 5 juillet 2021. Les certificats de conformité ont été émis par la MRC de Lotbinière le 14 juillet 2021 et il sont entré en vigueur à cette date.

CONSULTATION ÉCRITE À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

Propriété sise au 510, chemin Craig (lot #4 211 782)

La population est avisée qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sylvestre qui se tiendra le lundi **13 septembre 2021, à 19 h 30**, en présentiel à la salle Lotbinière au 435, rue Principale, le conseil statuera sur la demande suivante :

Autoriser le lotissement de la propriété. Le tout en relation avec l'article 4.1.3 du règlement 06-97 sur le lotissement.

Une consultation écrite sur cette demande de dérogation mineure aura lieu **du 30 août 2021 au 13 septembre 2021**. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit ([remplir le formulaire](#)) sur cette demande de dérogation mineure et nous le faire parvenir au plus tard 15 jours suivant la publication de l'avis.

Donné à Saint-Sylvestre, 23 août 2021

Marie-Lyne Rousseau

Marie-Lyne Rousseau
Dir. Gén. et Sec.-très.

Municipalité de Saint-Sylvestre

AVIS PUBLIC

PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Le **second projet** de règlement suivant a été adopté le 5 juillet 2021 :

LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N°148-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°05-97 VISANT À :

**AJOUTER DES USAGES À LA CLASSE EXTENSIFS (Rb)
MODIFIER LA DÉFINITION D'UNE HABITATION BIFAMILIALE ISOLÉE**

Avis public est donné de ce qui suit :

À la suite de la tenue d'une consultation écrite qui a eu lieu du 8 juin au 22 juin 2021, le conseil a adopté le second projet de règlement no.148-2021.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contigües afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du second projet de règlement peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

Une copie du résumé du second projet de règlement peut être obtenue, sans frais, au bureau de la municipalité.

Pour être valide, toute demande doit :

Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;

Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 13 septembre 2021 ;

Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité au 423-B rue Principale, aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Sylvestre, 23 août 2021

Marie-Lyne Rousseau

Marie-Lyne Rousseau
Dir. Gén. et Sec.-très.

Programmation des loisirs – Automne 2021

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: MARDI LE 7 SEPTEMBRE À 16H.

TOUTES LES INSCRIPTIONS DOIVENT SE FAIRE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ

Avez besoin d'un service de garde durant une de ces activités en soirée? Lors de votre inscription faites-nous en part, si cela est possible et si cela répond à un besoin, nous l'organiserons.

Atelier de peinture

4 à 12 ans

Mardi 15h-16h

14 septembre - 5 octobre
(4 semaines)

Au 2^e étage
au centre multifonctionnel

Les ateliers de peinture s'adressent à tous! Que l'enfant soit doué ou non avec un pinceau, les ateliers sont pour lui afin qu'il puisse découvrir son propre tracé, ses propres couleurs. L'enfant doit apporter son couvre-tout (tablier) seulement.

Offert par Atelier Papillon

60\$/4 semaines

Nombre d'inscriptions minimal requis : 10 personnes

Yoga

Mardi 19h - 20h30

15 septembre au
17 novembre
(10 semaines)

Au centre multifonctionnel

PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE

Le Hatha Yoga est doux et accessible. Cette pratique ne nécessite pas une souplesse ou une endurance de haut niveau puisqu'elle s'adapte aux possibilités, à la condition et à l'âge de chacun et offre un potentiel de progression quasi illimité. Une pause pour s'ancrer dans le moment présent avec postures de yoga adaptées au niveau du groupe et relaxation profonde. Amenez votre tapis et une petite couverture. Venez faire un essai!

Offert par Maude Pelletier

150\$/10 semaines ou la possibilité de payer 18\$ par séance

nombre d'inscriptions minimal requis : 5 personnes

Karaté

4 à 12 ans

Mercredi 15h-16h

15 septembre au
01 décembre
(12 semaines)

Au centre multifonctionnel

Dojos Arts martiaux est une organisation qui compte 6 écoles dans la région de Québec. La mise en forme, l'auto-défense, le respect, la concentration, la confiance, la discipline et la persévérance sont quelques valeurs véhiculées par l'école. Le kimono est gratuit pour les nouveaux membres. Offert par **Dojos d'Arts Martiaux Ste-Marie**.

140\$/ 12 semaines ou possibilité de payer en 4 versements de 35\$
(Par chèques postdatés *16 Sept , 1 Oct, 1 Nov, 1 Déc 2020*)

directement au formateur **581-888-1370**

ou dojostemarie@hotmail.com

CERVEAU actif

50 ans et plus

Mardi 9h à 11h 15

**21 septembre au
7 décembre**

(12 semaines)

Au centre multifonctionnel
au 2e

PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE

Vous voulez maintenir vos capacités intellectuelles? Des activités, comme « bouger vos méninges », en groupe vous permettront de développer et de maintenir l'attention, la concentration et la mémoire par le biais d'activités et de stratégies. Ce sera des occasions de rencontres, de partages et de réflexions assurées!

Offert gratuitement par le Centre de formation des Bâtisseurs- CSBE

Au 1er cours, il est nécessaire d'apporter une copie de carte d'assurance maladie et du certificat de naissance.

Modalité d'inscription LOI LOISIRS

Comment S'INSCRIRE? 4 options

1- À L'ÉCOLE (pour les enfants de l'école)

Dans une enveloppe identifiée **Activités parascolaires** avec le paiement et la remettre à l'enseignant de votre enfant.

2-EN PERSONNE

Au bureau municipal, situé au 423-B, rue Principale

Du lundi au jeudi de 8h30-16h

Sur rendez-vous le vendredi 8h30-12h

3-PAR TÉLÉPHONE OU PAR COURRIEL

Au 418-596-2384 poste 2 ou à
loisirs@st-sylvestre.org

4-EN LIGNE

-Rendez-vous sur notre site: www.st-sylvestre.org

-Le formulaire d'inscription est dans dans actualité

-Cliquez sur le formulaire d'inscription en ligne

Comment PAYER? 3 options

1-PAR CHÈQUE

À l'ordre de **La Municipalité de St-Sylvestre**.

Possibilité de faire 2 chèques postdatés

Un à la date d'inscription et l'autre 30 jours plus tard

2-EN PERSONNE

Au bureau municipal, situé au 423-B, rue Principale.

Du lundi au jeudi de 8h30-16h

Sur rendez-vous le vendredi 8h30-12h

3-EN LIGNE

Faire un virement entre personnes avec la municipalité par Acces D. **En inscrivant:**

Identification: Loisirs St-Sylvestre

Raison du virement: Les initiales du participant

Le numéro de Transit: 20106

Le numéro d'institution: 815

Le numéro du compte/folio: 6642003

À NOTER POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS

S'IL Y A ANNULATION nous vous contacterons 1 semaine ou plus avant votre cours et vous serez remboursé. Si vous n'avez pas été contacté, présentez-vous au cours tel qu'annoncé. Une fois l'activité commencée, **aucun remboursement n'est applicable après le premier cours**, sauf pour des raisons de santé sur présentation de preuve médicale.

Pour les activités parascolaires

Les enfants inscrits se rendront après l'école directement à leur activité et seront ramenés au service de garde dès l'activité terminée. Si les enfants ne sont pas inscrits au service de garde, les parents doivent assurer leur transport après l'activité ou prendre entente avec la responsable du service de garde au 418-386-5541 poste 71560

Il n'y aura PAS D'ACTIVITÉ lors des journées pédagogiques, lorsque l'école fermera ses portes pour cause d'intempéries ou d'impondérables de la part du responsable. Néanmoins, ces journées seront reportées à la fin de la session afin d'offrir le nombre de cours indiqué.

Aucun problème de comportement ne sera toléré par les responsables des l'activités. Dès le premier avertissement, les parents seront avisés; si un deuxième avertissement est nécessaire, l'élève pourrait être automatiquement expulsé de l'activité sans remboursements des frais d'inscriptions.

RABAIS FAMILIAL APPLICABLE AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Nombre d'inscriptions / famille	Rabais total
1 activité	0 \$
2 activités	5 \$
3 activités et plus	10 \$

Terrain de jeux

Nous remercions les monitrices du terrain de jeux pour leur beau travail avec les enfants. Ce n'est pas facile pour des jeunes de 14, 15 ou 16 ans d'animer des groupes de jeunes pendant tout un été. Pourtant, les monitrices ont relevé le défi avec brio.

BRAVO ET MERCI À LÉA, À ALICIA, À MAGALIE, À LAURIE ET À ANNABELLE.



**TERRAIN DE JEUX
2021**



Coop de solidarité santé
DU SUD DE LOTBINIÈRE

Avis de convocation

L'Assemblée générale annuelle de la *Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière* aura lieu le mercredi, 15 septembre 2021, à compter de 19h00, au Centre Communautaire situé au 508, rue de l'École à Saint-Narcisse.

Lors de cette assemblée, seront notamment présentés le sixième rapport annuel d'activités de la Coop et le rapport d'examen. Les membres procéderont aussi à l'élection de trois administrateurs. En effet, les postes des personnes suivantes seront soumis à une élection :

Mme Annie Germain (Saint-Sylvestre)

Jean-François Brochu (Saint-Elzéar)

Josée Dion (Saint-Narcisse)

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Il est à noter que vous pouvez vous procurer le rapport annuel d'activités de la Coop à la réception de la Coop ainsi qu'aux bureaux municipaux de St-Patrice, St-Narcisse et St-Sylvestre.

SUBVENTION OBTENUE PAR LE CERCLE DES FERMIERES

Le Cercle des Fermières de Saint-Sylvestre a obtenu dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons » une subvention au montant de vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (23 299\$).

La majeure partie de ce montant sera utilisée pour l'achat d'un nouveau métier à tisser Leclerc de 100 pouces et au paiement des frais d'un cours de tissage à être dispensé cet automne par Mme Chantal Duval.

Une autre partie de cette subvention sera utilisée pour l'achat des fournitures nécessaires pour la confection de masques, de couvertures pour les bébés à être données aux bébés nés en 2021 et la confection de linges à vaisselle qui seront donnés aux nouveaux arrivants de la municipalité. Ces couvertures et linges à vaisselle seront tissés gracieusement par les membres du Cercle.

Afin que la liste des nouveaux arrivants et des bébés nés en 2021 puisse être dressée, veuillez aviser Mme Pauline Therrien à 418-596-2192 ou par courriel à paulinetherrien_23@hotmail.fr

Une partie de ce projet a déjà été complétée puisque tous les élèves de l'école l'Astrale se sont vus remettre chacun un masque confectionné par Mme Pauline Therrien Vice-présidente du Cercle.

Le Cercle des Fermières de Saint-Sylvestre remercie chaleureusement Monsieur Jacques Gourde député fédéral et son équipe pour l'obtention de cette généreuse subvention.



Tournoi de balle-
donnée des rues de
St-Sylvestre
4e édition



10 et 11 septembre 2021

Service de bar et casse-croûte sur place

Activité spéciale le 11 septembre de 11h à
17h: jeux gonflables pour tous!



Pour informations ou inscription,
contactez Laval Breton au 418-596-3405
ou envoyez-nous un message sur la page Facebook de la
CORPORATION DÉFIS

MES FINANCES, MES CHOIX^{MD}

PROGRAMME D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

À DISTANCE

Vous côtoyez des jeunes de 16 à 25 ans qui se posent des questions sur leurs finances? Parlez-leur du programme Mes finances, mes choix!

Parce que l'autonomie financière, ça s'apprend!

Vous avez des questions sur vos finances, les études, le marché du travail, les moyens d'épargner, le crédit et l'endettement? Le programme *Mes finances, mes choix*^{MD} apporte des réponses à vos questions!

Ce programme a été conçu par Desjardins, en partenariat avec le Carrefour emploi Lotbinière qui en fera la diffusion de manière objective et neutre.

Le programme de 17 modules est **gratuit** et couvre, de façon pratique, tous les sujets essentiels pour développer votre autonomie financière. De plus, l'approche participative favorise l'interaction dans le groupe.

Mes finances, mes choix

Un programme dynamique ancré dans votre réalité

- Le programme est adapté à votre réalité et à votre mode de vie. Il aborde des idées et des sujets qui vous concernent.
- Les apprentissages sont faciles à mettre en pratique au quotidien.
- Les formations de groupe sont animées par des experts accrédités provenant d'organismes de la région ou d'institutions d'enseignement.

Pourquoi suivre ce programme?

- Pour apprivoiser l'épargne, la consommation et le crédit.
- Pour entreprendre votre vie financière avec confiance.
- Pour apprendre à faire travailler l'argent à votre avantage.
- Pour vous outiller face aux risques de surendettement.
- Pour mieux connaître vos droits et obligations.
- Pour faire des choix qui vous ressemblent.

MODULES	OBJECTIFS	DATES
Budget : des chiffres qui parlent	Tu pourras utiliser le budget comme un outil pour la réalisation de tes projets personnels.	15 septembre 2021, à 18 h 30
Crédit : c'est dans mon affaire d'y voir	Tu comprendras le fonctionnement du crédit et d'évaluer son poids dans ton budget pour l'utiliser judicieusement.	20 octobre 2021, à 18 h 30
Sécurité numérique : agir et me protéger	Tu seras en mesure d'en connaître un peu plus sur ce qui pourrait t'aider à mieux protéger tes données personnelles.	17 novembre 2021, à 18 h 30
Acheter/épargner : comment concilier les deux	Tu pourras définir les éléments clés d'une consommation réfléchie et le rôle spécifique de l'épargne à cet égard en plus d'explorer différents moyens d'épargner.	15 décembre 2021, à 18 h 30

Pour inscription, consulter le : <https://bit.ly/3ebsQdM>

Tu as des questions quant à ces ateliers, n'hésite pas à communiquer avec Anik Simard du Carrefour emploi Lotbinière au **418 888-8855, poste 230** ou par courriel à asimard@carrefouremploilotbiniere.com



Un programme de Desjardins



En collaboration avec le Carrefour emploi Lotbinière



^{MD} Marque déposée de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Sylvestre

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Mme Marie-Lyne Rousseau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire

Lundi	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h
Mardi	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h
Mercredi	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h
Jeudi	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 5 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Chantal Therrien

6. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : Chantal Therrien

7. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 423B rue Principale, St-Sylvestre, G0S 3C0
Téléphone : 418-596-2384 *4

Adjointe ou adjoint

Adresse : 423B rue Principale, St-Sylvestre, G0S 3C0
Téléphone : 418-596-2384 *1

Donné à Saint-Sylvestre, le 2 septembre 2021

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).



Formulaire d'inscription

Pour les activités des loisirs de St-Sylvestre

Programmation de AUTOMNE 2021

Identification du répondant (pour reçu d'impôt) *section obligatoire	
Prénom : _____	Nom : _____
Adresse : _____	
Tél. résidence : _____	Tél. cellulaire _____ Tél. urgence : _____
Courriel* : _____	

Section du ou des participant (s)				
Prénom et nom	Age	Activité	Horaire	Coût

***Informations supplémentaires pour les enfants :**

Prénom	Allergie(s)/Problème de santé?	Après l'activité, l'enfant repart à pied/ Au service de garde/Avec parent ?

Total	
<i>Rabais familial s'il y a lieu (1 activité: 0\$ /2 activités: 5\$ /3 activités: 10\$)</i>	
Total à payer	

Cochez la façon que vous allez payer :

<input type="checkbox"/>	À l'école (Pour les enfants à l'école)	<input type="checkbox"/>	Par chèque (À l'ordre de **La Municipalité de St-Sylvestre**)
<input type="checkbox"/>	En personnes, au bureau municipal	<input type="checkbox"/>	En argent (préféablement en argent exact)
<input type="checkbox"/>	Par la poste	<input type="checkbox"/>	En ligne

* Notez que vous devez faire le paiement avant le premier cours, car l'accès à l'activité vous sera malheureusement refusé.

VOIR AU VERSO →

RECONNAISSANCE ET ACCEPTATION DES RISQUES (les 2 premiers points concernant le COVID-19)

- Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur / ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, **n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours;**
- Si moi (ou mon enfant, si le participant est mineur / ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), éprouve des symptômes de rhume ou de grippe **après la signature de la présente déclaration**, je (ou mon enfant, si le participant est mineur / ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) **m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités du service des Loisirs de la municipalité de St-Sylvestre durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.**
- Je reconnais m'être inscrit **volontairement** à la programmation des loisirs de Saint-Sylvestre.
- Je reconnais que certains **risques peuvent survenir à la pratique de ces activités** et que ces risques peuvent varier d'une personne à l'autre selon **son état de santé, sa condition physique ainsi que selon ses aptitudes** vis-à-vis le respect des principes d'entraînement et des règles mises de l'avant par le programme. Ces risques sont, de façon plus particulière, mais non limitative, les suivantes: une tension artérielle anormale, un malaise à la poitrine, un étourdissement, un évanouissement, des crampes et des nausées et, rarement, une crise cardiaque;
- Je reconnais avoir pris connaissance **du matériel obligatoire** pour les activités auxquelles je pratique;
- Je reconnais également qu'il est de ma responsabilité de: **-Respecter les règles** et des façons de faire applicables aux activités auxquelles je participe ; **-Ne pas aller au-delà de mes capacités et aviser l'intervenant en charge de tout malaise**, douleur ou symptôme ressentis pendant ou après un exercice;
- Je reconnais que les activités auxquelles **je participe peuvent occasionner des contacts physiques non volontaires;**
- Je reconnais que outre les activités parascolaires, les adolescents inscrits peuvent **côtoyer des adultes;**
- Je reconnais par la présente que, **même si peu de blessures surviennent dans ce domaine**, la pratique du conditionnement physique et des activités plus particulières auxquelles je suis inscrit comporte certains risques.

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES RISQUES ET CONDITIONS ÉNUMÉRÉS DANS LE PRÉSENT FORMULAIRE ET JE DÉCLARE ÊTRE APTE À ENTREPRENDRE LE PROGRAMME EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Signature du participant:

Date: _____

Signature du répondant (pour les moins de 18 ans):

Date: _____